

incontestables, que son apparence modeste n'aurait pu faire deviner. On n'y trouvait guère des produits fabriqués exclusivement pour le concours et dans le but de flatter la vue : elle ne se composait, au contraire, que d'articles courants, d'une vente journalière et sur lesquels on pouvait commisionner telle quantité qu'on voulait, aux prix renseignés. C'était de l'utile et du vrai dans la force du terme, et il n'y manquait qu'un peu d'ornementation pour en faire ressortir toute la valeur aux yeux des gens peu exercés. Et la preuve, c'est que le jury a accordé une récompense à chacun de nos exposants.

Ces récompenses se composent :

Du grand diplôme d'honneur conféré à la maison Iwan Simonis;

De 3 médailles pour le progrès ;

De 21 médailles pour le mérite, et

De 10 diplômes de mérite.

DRAPS ET ÉTOFFES.

L'exposition de nos tissus était loin de représenter l'ensemble de notre fabrication. Les étoffes nouveautés en formaient la grande majorité ; mais le choix en était très-varié et attestait un progrès réel sur les étoffes exposées en 1867, notamment sous le rapport de la netteté des nuances, qui peuvent, à présent, rivaliser avec celles des autres pays pour la vivacité et la pureté. Ce progrès s'accroîtra encore lorsque Verviers aura de l'eau pure à discrétion, résultat